



Grâce à un financement d'Elephant Crisis Fund permettant l'achat de 2 moteurs hors-bord et la construction de logements pour les écocorées, les patrouilles fluviales ont pu être réactives sur le réseau de fleuves, principal moyen de déplacement dans ce parc de forêt équatoriale.

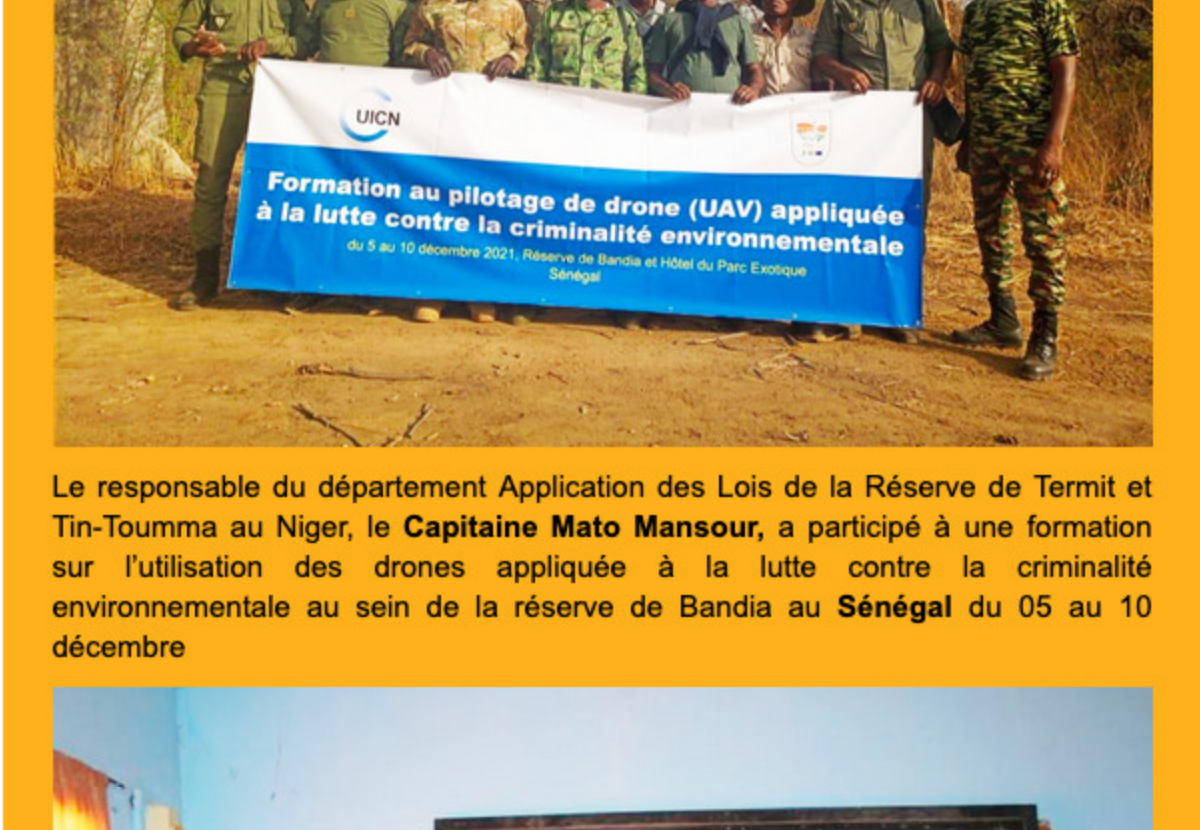
LES 3 AIRES PROTÉGÉES OÙ SE TROUVE PARCS DE NOË :



POINTS FORTS



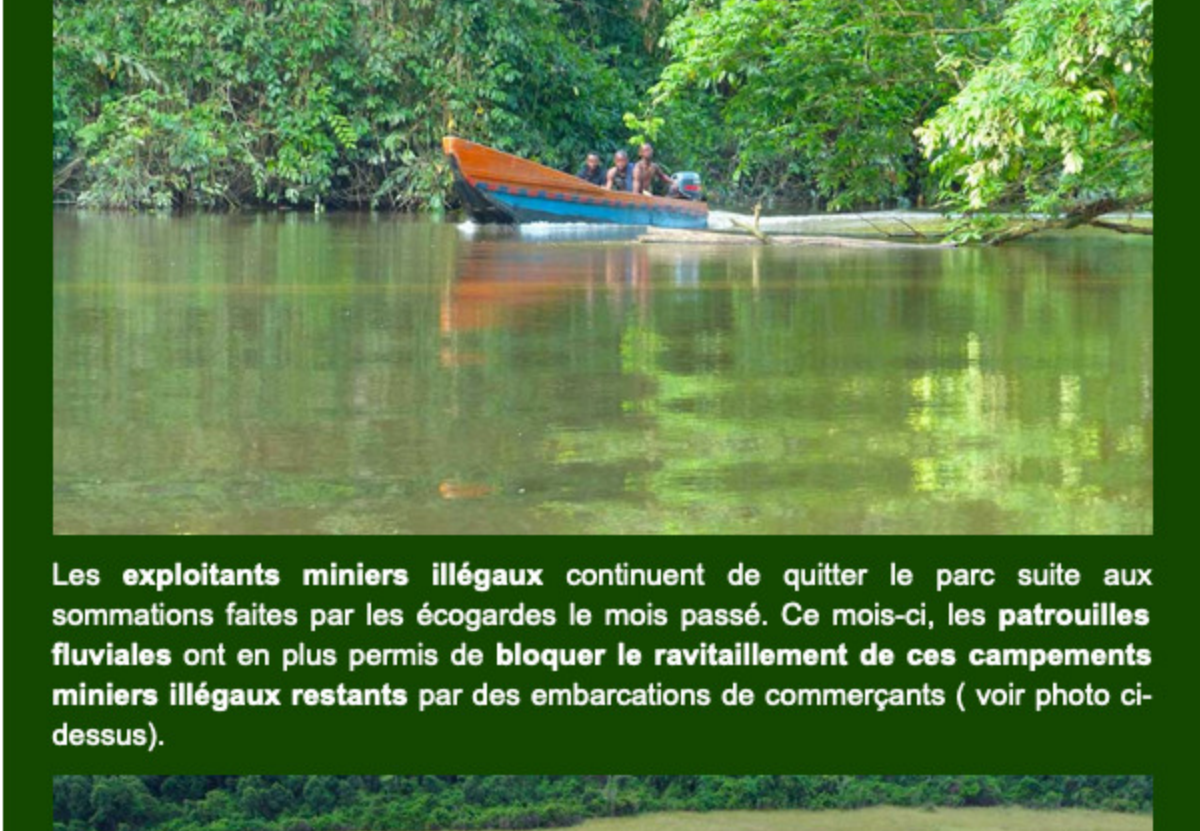
Une mission conjointe avec le Ministère en charge de l'environnement a permis de présenter l'Accord de partenariat entre Noé et le gouvernement Tchadien pour la gestion du Complexe d'aires Protégées du Binder-Léré ainsi que les zones locales et coutumières ainsi qu'aux principaux services déconcentrés de l'État.



Le responsable du département Application des Lois de la Réserve de Termit et Tin-Toumma au Niger, le Capitaine **Mato Mansour**, a participé à une formation sur l'utilisation des drones appliquée à la lutte contre la criminalité environnementale au sein de la réserve de Bandia au Sénégal du 05 au 10 décembre.



Une formation a été organisée sur les méthodes de collecte de données (GPS et fiches) par le Responsable Suivi Ecologique, **Moussa Barani**, pour les agents communautaires de **Dougoumi** et **Sourtel**, en lien avec les patrouilles dans deux zones jusqu'ici peu couvertes, pour confirmer la présence ou l'absence d'addax.



Les exploitants miniers illégaux continuant de quitter le parc suite aux sommations faites par les écocorées le mois passé. Ce mois-ci, les patrouilles fluviales ont en plus permis de bloquer le enraillement de ces emplacements miniers illégaux restants par des embarcations de commandants (voir photo ci-dessus).



La construction de la base des écocorées est en cours, proche du QG du Parc National de Konkouati-Douli. Ce camp sera alimenté en eau par son propre forage (92 m.) et en électricité par un système photovoltaïque.

AVANCÉES PAR AIRE PROTÉGÉE

PARC NATIONAL DE KONKOUATI-DOULI

GESTION & INFRASTRUCTURES

- Un forage a été effectué à 110 mètres de profondeur pour alimenter le Quartier Général en eau, à l'aide d'un château d'eau et d'un système d'adduction d'eau, aussi en construction. Pour la case touristique et le pôle d'écocorées, un autre forage a été creusé à une profondeur de 92 m.
 - Deux moteurs hors-bords (40 CV) ont été achetés pour des embarcations en aluminium, afin d'assurer les patrouilles fluviales, grâce au financement d'Elephant Crisis Fund.
 - Les deux nouveaux véhicules (Landcruiser) récemment acquis sont arrivés au parc, permettant d'améliorer la logistique terrain.
 - Un premier survol du parc en ULM a permis de repérer les anciennes pistes à rénovir, un ancien camp forestier abandonné avec un terrain d'aviation, ainsi que l'emplacement potentiel d'un camp touristique au nord-est du parc.
- APPLICATION DES LOIS**
- Le Directeur Adjoint a participé à une formation pendant 3 jours à Dolisie sur la loi CRIAS (Criminal Record Management System) organisée par le Projet Forêt et Diversification Économique (PFDE) du Ministère en charge de l'environnement.
 - Au total 456 hommes/jour de mission de lutte anti braconnage ont été effectués, dont 349 HJ aux postes fixes (Yendi et Yanka), et 107 HJ en patrouilles mobiles (pédestres et fluviales).
 - Ces patrouilles ont permis de saisir 37 animaux abattus dont 12 céphalopodes à bande dorsale noire, 21 céphalopodes bleus, 2 cerophtiques, 2 civettes palmistes, et 5 tortues vivantes, dont 2 tortues d'eau douce et 3 tortues terrestres qui ont été relâchées.
 - En plus, 2 fauils artisanaux, 10 munitions et 40 mètres de câble métallique utilisé pour le piégeage des animaux ont été saisis.
 - Les exploitants miniers illégaux continuant de quitter le parc, suite aux sommations faites par les écocorées.
 - Des embuscades au niveau de la rivière Ngongo ont permis de bloquer les embarcations qui remontaient vers le nord-est, avec des commerçants tentant d'approvisionner ces camps illégaux.

CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

- Grâce à l'utilisation d'un drone et le survol en ULM, des sentiers d'éléphants et des zones de déboisement ont pu être cartographiés. De plus, des endroits pour des futurs postes d'observation et camps de surveillance ont pu être identifiés.
- Les premières caméras pièges ont été installées par l'équipe du parc, permettant l'observation d'éléphants, de potamochères, de chimpanzés et de céphalopodes.
- Au moins 3 groupes réduits de buffles ont été identifiés autour du QG.
- Les équipes de fluviaux ont recensé 251 pontes de tortues (tortue luth et olivâtre) en décembre sur les plages de Konkouati, et 26 tortues capturées accidentellement dans les filets de pêche artisanaux, ensuite relâchées vivantes à Koudi. Une tortue verte a également été observée en train de pondre au camp de Nandji, ce qui est rare dans le Parc National de Konkouati-Douli.

DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

- Pour la réhabilitation du QG, des manoeuvres ont été recrutées localement, permettant des créations d'emploi pour les communautés riveraines.
- Pour déployer la stratégie de développement communautaire du parc, des concertations ont eu lieu avec les villages dans et autour du parc, afin d'évaluer leurs besoins en termes de santé et d'éducation.

POTAMOCHÈRE ROUX



Le potamochère est rarement vu loin des forêts tropicales et préfère généralement les zones proches des rivières et des marécages en Afrique occidentale et centrale. Avec les céphalopodes, c'est l'une des espèces les plus chassées dans le bassin du Congo, où une baisse de densité de 79 % a été estimée, passant de 17 individus/km² dans les zones non chassées à 0,36 individu/km² dans les zones chassées. Les observations régulières des potamochères dans le Parc National de Konkouati-Douli sont donc un signe encourageant.

Ci-dessous : La caméra a immortalisé, ce mois-ci, des potamochères retournant le sol à la recherche de nourriture, dans le Parc National de Konkouati-Douli (près de Termit) au Congo.



RÉSERVE DE FAUNE DE BINDER-LÉRÉ

GESTION & INFRASTRUCTURES

- Les travaux d'aménagement de la base de Binder ont avancé avec la finalisation du bureau de la direction et le démarrage de la construction d'une salle de contrôle.
- Une mission conjointe avec le Ministère en charge de l'environnement a permis de présenter l'accord de partenariat entre Noé et le gouvernement tchadien pour la gestion du Complexe d'aires Protégées de Binder-Léré aux autorités locales et coutumières, ainsi qu'aux principaux services déconcentrés de l'État.

APPLICATION DES LOIS

- Les équipes de lutte anti-braconnage ont réalisé 17 missions de surveillance, totalisant 414 hommes/jour d'effort pour 3 198 kilomètres effectués (météo, pédestre, véhicule).
- Grâce à ces missions, 1 braconnier et 3 coupeurs de bois ont été interpellés dans le cœur de la réserve et cédérés à la justice.
- Une société tchadienne, Kourasami Group SA, avec appui chinois, a été interpellée suite à l'organisation de prospections auxiliaires dans la région de Binder Nairi sans autorisation du Ministère de l'environnement.

CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

- Le projet de loi de création du Parc National Zoh Soo a été soumis au Comité National de Transition (remplaçant l'Assemblée Nationale), qui validera ce dernier avant promulgation par le Président de la République du Tchad.
- Suite à l'observation de 12 girafes par les membres de la communauté de Bichery, au sud du Parc, des caméras y ont été installées pour confirmer cette information. Au total le dispositif a augmenté de 4 à 9 caméras.
- La présence des buffles a pu être confirmée parallèlement grâce aux caméras pièges.

DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

- Une assistance a été fournie dans le montage de 12 dossiers par les communautés locales sur la dégradation de cultures par la faune. Ces dossiers ont été transmis au responsable du Ministère de l'environnement du secteur pour solliciter une aide financière, notamment à travers le Fonds d'intervention mis en place à cet effet.

RÉSERVE DE TERMIT ET TIN-TOUMMA

GESTION ET INFRASTRUCTURES

- Des travaux ont été effectués sur les véhicules simples cabines, pour améliorer les sièges de protection des patrouilles lutte anti-braconnage.

APPLICATION DES LOIS

- Une équipe de 37 éléments des Eaux et Forêts a effectué des patrouilles de lutte anti-braconnage et de sensibilisation autour des puits, dans la Région de Termit, arak Eshbar, et dans le massif de Termit.
- Une mission de reconnaissance des points hauts du massif de Termit en direction de la passe de l'Infil et du camp Mena a contribué à l'amélioration des procédures sécuritaires pour ce dernier. En plus, pour le transport entre Zinder et la réserve, un itinéraire BPS, plus sûr et s'éloignant de la frontière Niger-Nigéria, a également été identifié.
- Le chef de département Application de la Loi, le Capitaine Mato Mansour, a validé une formation sur l'utilisation des drones au sein de la réserve de Bandia au Sénégal du 05 au 10 décembre 2021.

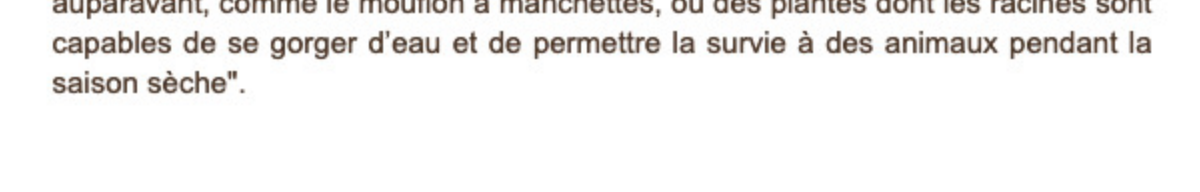
CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

- Une formation interne a été organisée par le responsable Suivi Ecologique, Barani Maman sur la gestion et l'utilisation des bases de données, l'installation des pièges photographiques, l'analyse de données des pièges photographiques et Systèmes des Informations Géographiques (SIG), au profit du responsable du département Conservation et Gestion des Habitats.
- Une formation a également été organisée sur les méthodes de collecte de données (GPS et fiches) par le responsable Suivi Ecologique pour 4 agents communautaires (de Dougoumi et Sourtel) dans le cadre de la piégation de patrouilles dans 2 zones jusqu'ici peu couvertes, pour confirmer la présence ou l'absence d'addax.
- Les photos de 16 pièges photographiques dans le massif du Termit prises entre 1910/21 et 2011/21 totalisant 163 nuits-pièges ont été analysées à l'aide du logiciel Camera Base 1.7. Au total 14 espèces différentes ont été filmées. Le domroisane et la chèvre ont été les espèces les plus filmées (101/2 captures et 70/3 captures par 100 nuits-pièges), suivi du lièvre doré africain (8/8 captures/100 nuits-pièges), du caracal et de la gazelle dorcas (3/7 captures/100 nuits-pièges).

DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

- Une analyse de la chaîne de valeur du lait des chamelles provenant de la réserve a été lancée. Ce lait constitue la base de l'alimentation des familles d'éleveurs, notamment pour lutter contre la malnutrition des enfants, et peut être transformé également en fromage. Cela peut représenter un potentiel de génération de revenus pour les familles.
- Des artisans au niveau de marché de Termit ont été identifiés pour être inclus dans la plateforme "RNNTT Cultures", avec pour but de regrouper le travail des artisans, de leur permettre d'ouvrir des boutiques en ligne pour vendre leurs articles et œuvres (bijoux, maroquinerie, vannerie, art), et de promouvoir le savoir-faire local auprès d'un marché régional et même international.
- Trois nouveaux agents communautaires ont été recrutés dans le secteur de l'administration, ce qui porte à 22 le nombre d'agents communautaires au sein de la réserve.

LES ACTEURS DE LA CONSERVATION



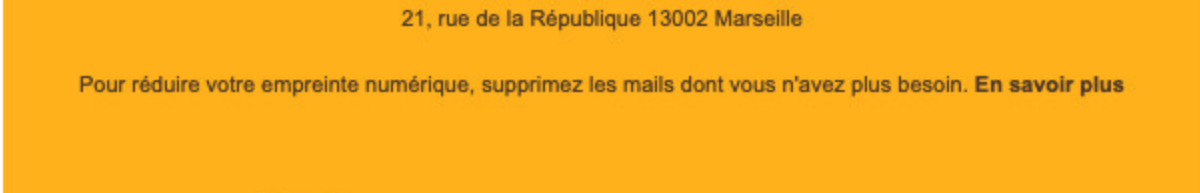
Responsable lutte anti-braconnage
Réserve Naturelle de Termit et Tin-Toumma

"Né de la région de Zinder, j'ai toujours été attiré par la gestion des ressources naturelles. En 2011 j'ai mon diplôme d'ingénieur des techniques agricoles à l'Université Abdou Moumouri de Niamey pour, en 2014, devenir capitaine des Eaux et Forêts.

Avant de rejoindre Noé fin 2020, j'ai pu travailler comme AGUADEV, GOAL, CRICAC GRN, Croix Rouge, Winrock, etc.) et ensuite pour l'État nigérien comme agent des Eaux et Forêts, notamment dans le nord de la RINNTT (Termit), où il a une forte présence de braconniers.

Aujourd'hui étant responsable pour la protection de la réserve, j'ai sous ma responsabilité 50 agents dans un cadre idéal et propice, avec des équipements adaptés. Ceci a permis de réduire la chasse illégale dans la réserve, avec un objectif de braconnage zéro (notre idéal) !.

C'est une grande fierté pour moi de pouvoir veiller sur notre patrimoine national, et en particulier sur cette réserve impressionnante de 86 000 km², avec ce paysage désolé, immense, abritant des espèces que je n'avais jamais vues auparavant, comme le mouflon à manchettes, ou des plantes dont les racines sont capables de se gorger d'eau et de permettre la survie à des animaux pendant la saison sèche".



Pour réduire notre empreinte carbone, nous avons choisi d'être 100% écolos.



CONTACTEZ-NOUS
Valentine Caffie, notre Chargée de Communication, vous répondra dans les plus brefs délais.



Parcs de Noël est un programme de l'ONG Noé, qui est une association de protection de la nature, créée en 2011 et basée en France. Elle dispose d'un réseau de bénévoles et d'acteurs de sauvegarde de la biodiversité pour le bien de toutes les espèces vivantes, y compris de l'espèce humaine.